

Medica protection juridique

Medica Business est une solution de protection juridique sur mesure qui s'adresse aux indépendants et aux entreprises du secteur médical qui fournissent des prestations médicales ambulatoires. Dextra vous soutient dans les questions juridiques et protège contre les risques financiers d'un litige.

► Qui peut s'assurer avec Medica ?

- Médecins indépendants, dentistes, psychiatres, pharmaciens, vétérinaires
- Prestataires de soins paramédicaux tels que les physiothérapeutes, psychologues, psychothérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, chiropraticiens, sages-femmes, diététiciens
- Praticiens de médecines alternatives tels que les ostéopathes, acupuncteurs, kinésologues, naturopathes

Sont assurés l'entreprise et ses sites, les fournisseurs de prestations déclarés, leurs remplaçants en cas de vacances ainsi que les associés, les membres du conseil d'administration et les collaborateurs.

Les assurés de Medica Business peuvent en outre s'assurer, ainsi que leur famille, avec Medica Private en tant que personne privée. Medica Private vous offre une protection complète dans la vie privée, dans la circulation ainsi qu'en tant que locataire et propriétaire de biens immobiliers en propriété privée.



Medica Business

La protection juridique pour indépendants et entreprises vous protège, en tant que fournisseur de prestations médicales, contre les principaux risques juridiques dans le quotidien professionnel



Medica Private

La protection juridique pour les particuliers vous protège contre les principaux risques juridiques dans la vie privée

► Qu'est-ce qui est assuré ?

En cas de litige, Dextra prend en charge jusqu'à **CHF 1 000 000** par cas juridique pour les honoraires d'avocat, les frais de justice et autres frais de procédure. Sont assurés **32 domaines juridiques** importants pour les fournisseurs de prestations médicales, tels que le droit du travail, les autorisations d'exploitation et de pratiquer, les procédures disciplinaires, le TARMED ou le droit des contrats. Quelques exemples :

- Votre assistante médicale exige des montants élevés pour les heures supplémentaires effectuées (**droit du travail**)
- Un ancien patient dépose plainte auprès de l'autorité sanitaire pour une prétendue erreur de traitement. L'autorité examine le retrait de l'autorisation de pratiquer (**autorisations / exercice de la profession**)
- Un patient porte plainte contre vous pour lésions corporelles par négligence, car vous ne l'auriez pas informé des effets secondaires d'un médicament prescrit (**droit pénal**)
- Une fédération de caisses maladie conteste le caractère économique de vos traitements et réclame le remboursement d'honoraires à six chiffres rétroactivement pour trois ans (**audit de rentabilité**)
- Une caisse maladie interprète une position du TARMED différemment de vous et réduit systématiquement vos factures (**TARMED**)
- L'appareil à ultrasons que vous venez d'acheter ne fonctionne pas correctement. Le fournisseur ne réagit pas à vos réclamations (**droits des contrats**)

Pourquoi Dextra ?

Une protection complète



Nous veillons à ce que vous obteniez gain de cause là où vous êtes dans vos droits. Avec les couvertures et les prestations de Dextra, vous êtes protégé de manière complète en cas de litige juridique. La protection est unique, par exemple en matière de droit du travail, de droit des étrangers, de la protection des données, de droit d'Internet, de droit fiscal et de droit des contrats.

Coûts calculables



Un litige ne coûte pas seulement du temps et des nerfs, il peut aussi être très coûteux. En cas de litige, Dextra prend en charge les frais d'avocat, de justice et de procédure jusqu'à CHF 1 000 000. Notre prime annuelle correspond à environ deux heures d'honoraires d'avocat. Si l'intervention d'un avocat externe est nécessaire, vous avez droit à l'avocat de votre choix.



Renseignements juridiques par téléphone compris

Avec notre JUSupport, vous profitez de renseignements compétents dans tous les domaines juridiques, également pour des cas juridiques imminents.



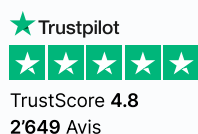
Expertise juridique

Nous sommes spécialisés en matière de protection juridique et vous garantissons une assistance rapide par des juristes et des avocats expérimentés. Près de 80 juristes et avocats s'engagent pour vous et vos droits.



Assurance équitable

Nous proposons uniquement des contrats d'un an, résiliables jusqu'au dernier jour ouvrable. Dextra n'applique pas de franchise ou de valeurs minimales ou maximales de litiges et renonce à la réduction des prestations en cas de négligence grave. De plus, Dextra est une compagnie indépendante et évite ainsi les conflits d'intérêts.



REFEREE
PARTNER